

Propositions pour chemin du Baron et Bigaoudères

Vel'Auch - 07/05/2024



Dans la perspective de la réfection de la chaussée des tronçons des chemins du Baron et de Bigaoudères (en violet ci-dessus), voici quelques suggestions suite à un RDV sur place organisé par le collectif Vel'Auch.

Etaient présents : un membre actif et une habitante du quartier.

L'enjeu vélo reste limité sur ces rues car :

- la densité d'habitations le long de ces chemins est limitée,
- la forte pente décourage l'utilisation du vélo, sauf si électrique,
- ces rues, même si elles étaient aménagées pour le vélo, ne devrait pas fortement inciter les riverains aux déplacements en vélo car elles débouchent sur la portion basse du chemin du Baron (tronçon qui passe devant le lycée Pardailhan), portion qui n'est pas à ce jour confortable à vélo..

Toutefois, il semble y avoir un enjeu pour les piétons plus forts, ces chemins étant agréables pour des balades.

Le trafic sur ces rues semble être très faible hors heures de pointe et rester modéré aux heures de pointes. **L'enjeu de sécurisation de ces chemins pour piétons et vélo repose donc plus sur la modération de vitesse** que sur la diminution de la fréquentation. L'habitante présente au RDV indique que la vitesse est un souci. Par ailleurs, même si ils semblent utilisés par des voitures pour faire la liaison Auch-Duran, il semble compliqué de mettre des aménagements qui dissuadent cette coupure, sauf à purement et simplement barrer le cheminement en un point.

Ces chemins ne possèdent pas de trottoir, ont de nombreux points de visibilité faible (virages avec talus élevés des 2 côtés, notamment pour Baron) et n'ont pas d'éclairage public. **La matérialisation d'un espace dédié pour piétons et/ou vélo paraît donc essentiel à la sécurisation.**

Afin de répondre à ces deux sujets (modération vitesse et matérialisation espace piéton/vélo), voici les pistes que nous voyons :

- la **matérialisation d'une bande piétons/vélo** sur un côté voire les deux côtés de la voie, idéalement par ligne continue. Si côté unique, privilégier le côté où roulent les vélos en montant, quand ils sont plus lents. Des **plots/balises visibles de nuit pourraient être mis le long de cette bande** (tous les 10-20 m) pour la protéger des risque de déport des voitures et aussi faire un effet rétrécissement de la voie qui incite à ralentir.
- à défaut d'un ligne continue pour matérialiser la voie piétons/vélos, un **chaussidou** pourrait être envisagé, mais il implique l'absence de plots de protection et aux heures de pénombre cela ne sera pas sécurisant pour les piétons.
- la mise en place de **chicanes**, ne gênant pas piétons et vélos, en quelques points stratégiques,
- **dans tous les cas, la sécurisation des bords de virage** en mettant de plots/balises de protection pour la circulation piéton/vélo évitant les « pincements » par les voitures.

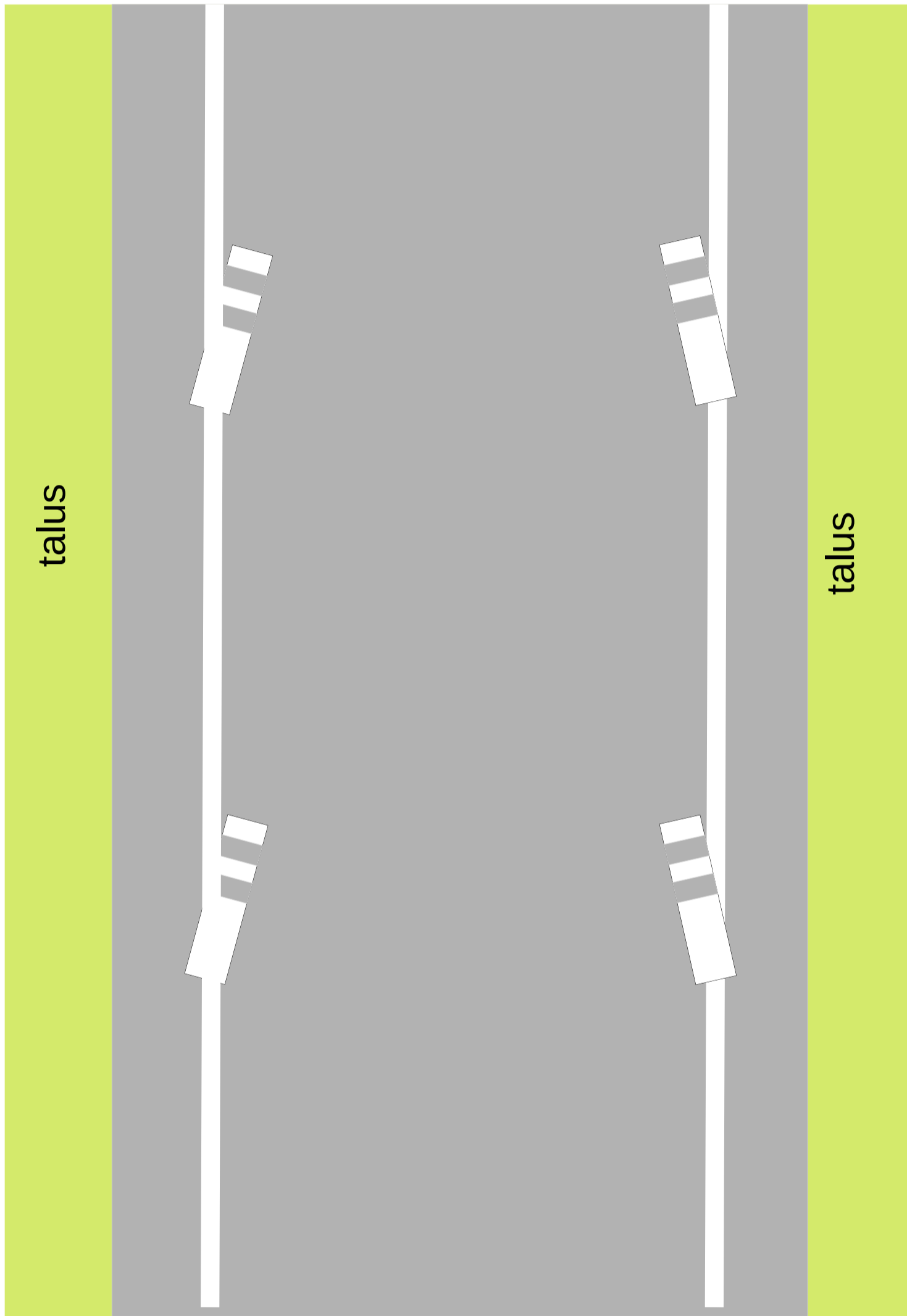
A noter que la réfection de la chaussée à neuf, devrait intrinsèquement favoriser la vitesse des voitures.

Les pages suivants illustrent les formes que pourrait prendre le marquage au sol de la rue selon les diverses options (sens unique montant ou double sens voiture) et par ordre de préférence pour les vélos.

Ces options pourraient être mixées selon les tronçons de rues et leur largeur.

MATERIALIZATION DES CHEMINEMENTS PIETONS/VELOS

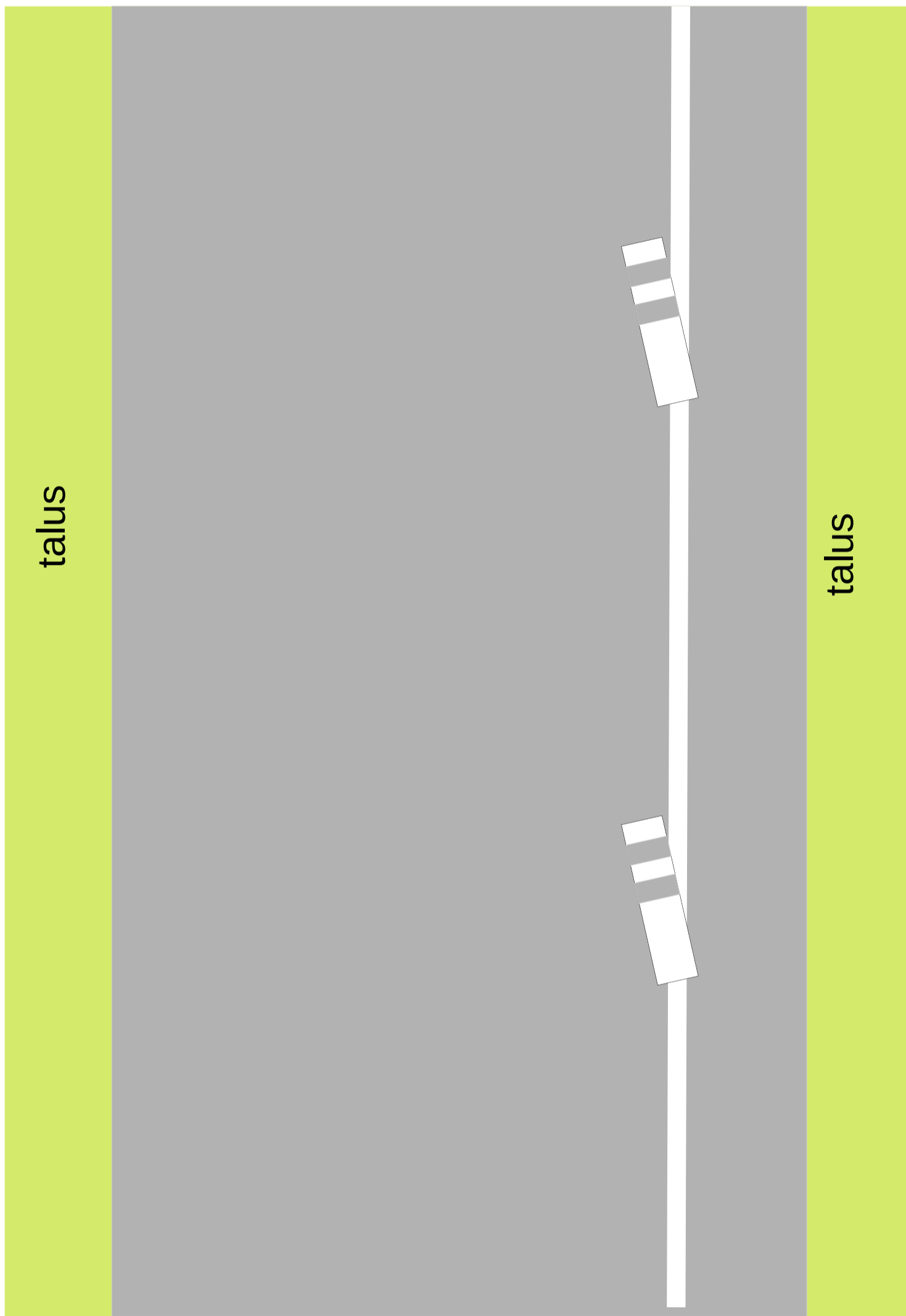
Option 1 : des deux côtés



- Ligne blanche de chaque côté à quelques décimètres du bord du talus (prévoir suffisamment large pour poussettes)
- Balises espacées pour faire respecter les lignes blanches et créer un effet étrécissement de la voie, modérateur de vitesse.

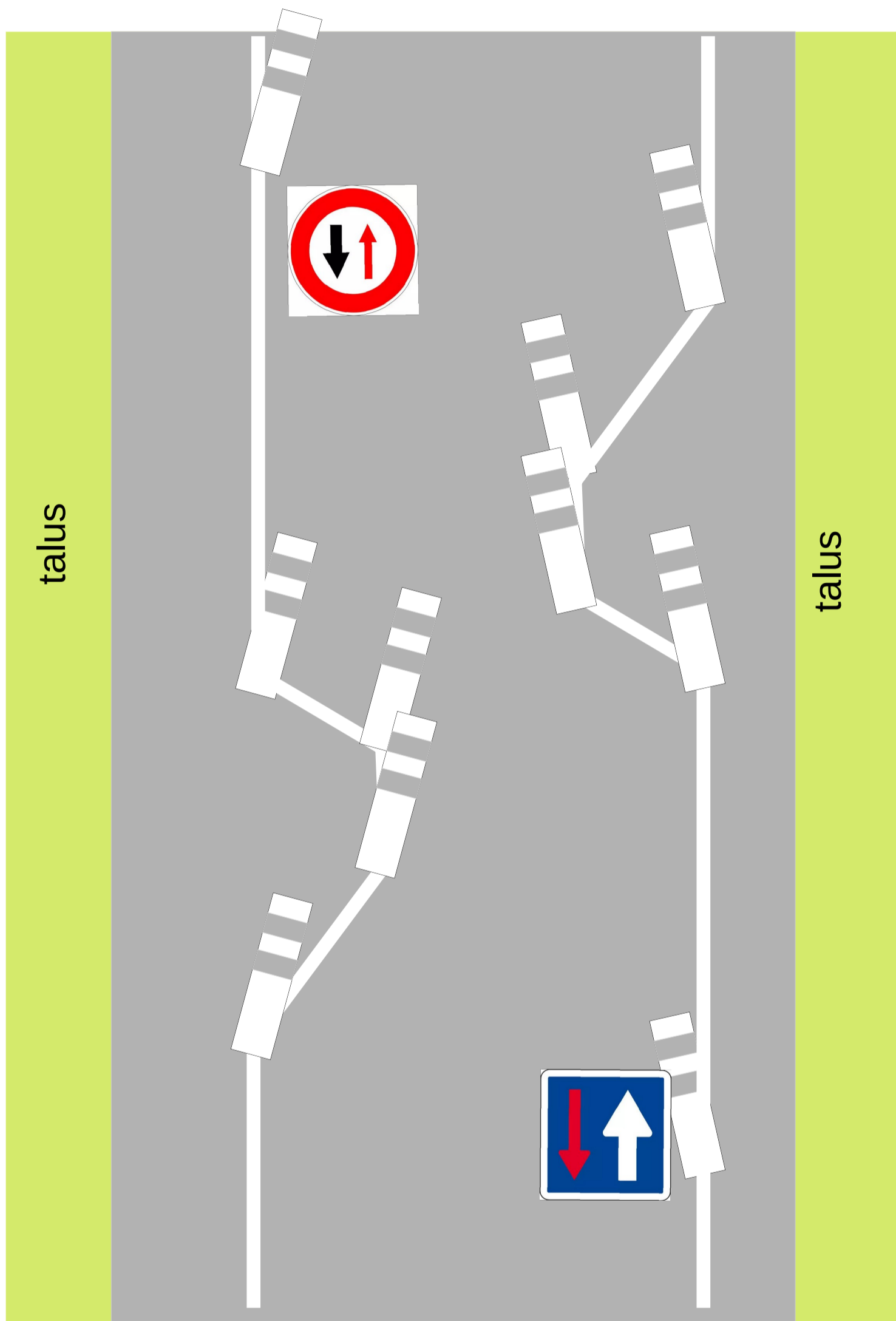
MATERIALIZATION DES CHEMINEMENTS PIETONS/VELOS

Option 2 : du côté de la montée vélo

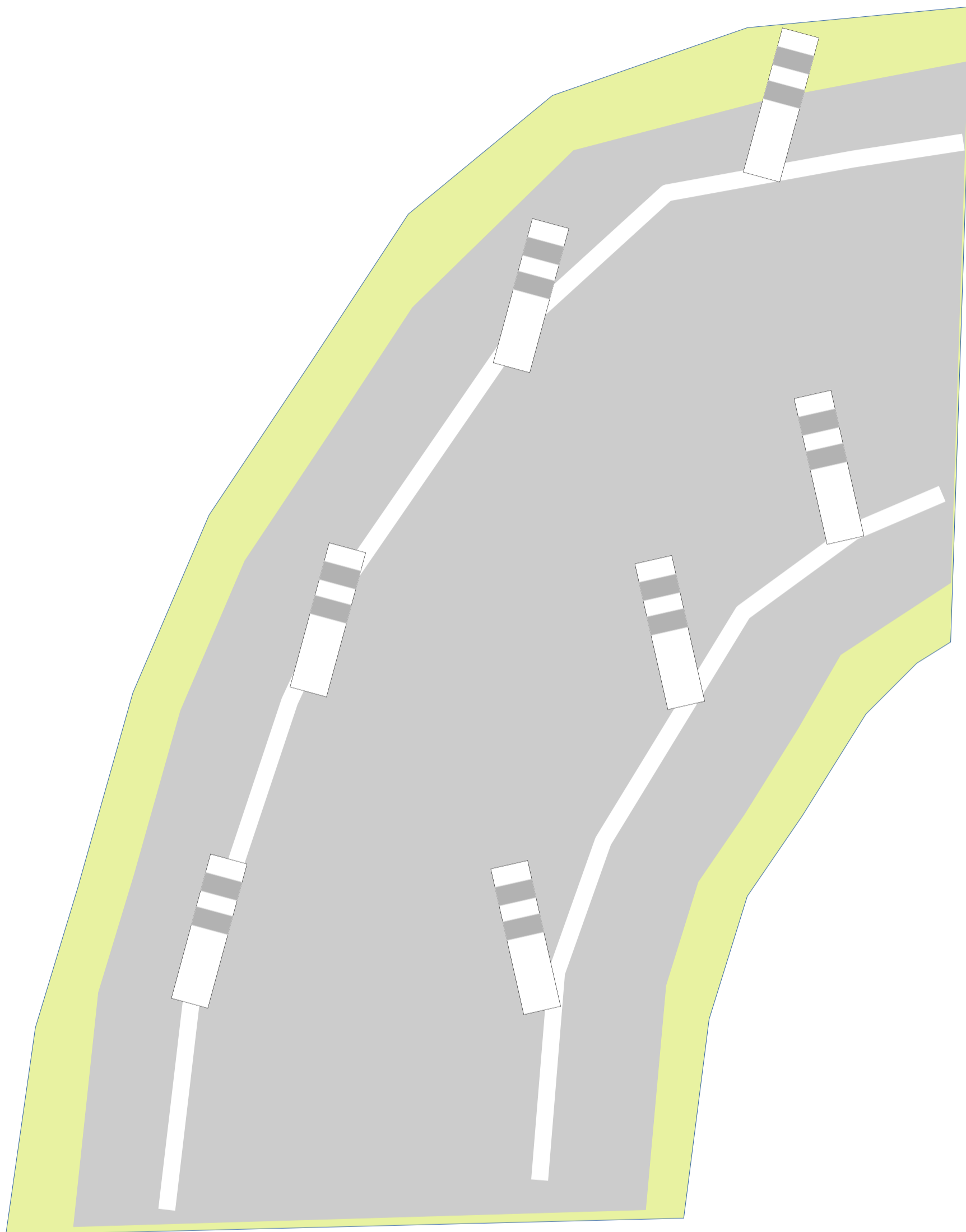


- Ligne blanche de chaque côté à quelques décimètres du bord du talus (prévoir suffisamment large pour poussettes)
- Balises espacées pour faire respecter les lignes blanches et créer un effet étrécissement de la voie, modérateur de vitesse.
- les piétons utilisent la bande quelle que soit leur sens de circulation, les vélos l'utilisent en montant et roulent sur la chaussée en descendant.

CHICANES



SECURISATION DES VIRAGES



- Ligne blanche de chaque côté à quelques décimètres du bord du talus (prévoir suffisamment large pour poussettes)
- Balises espacées pour faire respecter les lignes blanches et créer un effet étrécissement de la voie, modérateur de vitesse.
- Ce dispositif peut être mis en place même s'il conduit à ne plus permettre les voitures de se croiser dans le virage en étrécissant la voie.